



FÉVRIER
2011

N°37

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

ÉTAT EN CRISE

Michèle Alliot-Marie aura payé cher ses vacances tunisiennes en pleine révolte populaire et son tropisme pour l'ordre public : sans doute les manifestants tunisiens espéraient-ils autre chose de la diplomatie française que la proposition faite à Ben Ali d'aider à les réprimer. Au-delà de cette faute politique majeure, qui restera dans les annales, l'ex-ministre a payé pour les errements d'une diplomatie qui a perdu tout cap. La crise ne date pas d'aujourd'hui, mais la multiplication des tribunes de diplomates dans la presse, regrettant que notre politique étrangère n'ait plus de ligne directrice forte, montre que le malaise est profond. Les critiques des diplomates, de tout bord politique, ne sont pas exemptes de corporatisme. Mais elles expriment de la colère face à la tentation systématique de défendre le statu quo et les régimes en place au mépris des aspirations des populations et des valeurs de liberté et de démocratie ; elles regrettent la stratégie du coup d'éclat médiatique et s'inquiètent de l'effacement de la France de la scène internationale. L'agitation de N. Sarkozy n'a en rien servi Florence Cassez mais aboutit à une

crise majeure avec le Mexique ; les grandes ambitions pour le G 20 ont fait pschiiit et la diplomatie des contrats n'a amené que le déshonneur d'avoir accueilli Kadhafi en grande pompe.

Après la colère des gendarmes et les manifestations de magistrats, la révolte des diplomates signe un Etat en crise. Que les fonctions régaliennes de l'Etat (également concernées par les restrictions budgétaires : le Quai d'Orsay a perdu 20% de ses moyens en quelques années), qui par principe ne peuvent être privatisées ou sous-traitées, en dit long sur l'ampleur du malaise. Les enseignants, les chercheurs, les personnels hospitaliers pour ne citer qu'eux sont remis en cause dans leur existence même par un gouvernement qui croit que le service public doit s'effacer. Or, la crise a montré la force de notre filet social, qu'il ne s'agit donc pas de démanteler dans l'espoir d'un retour de la croissance ; et en Indre-et-Loire comme partout en France, nos concitoyens ont besoin de services publics pour accueillir et éduquer les enfants, accompagner les malades, soutenir les personnes dépendantes. Rénover l'Etat est une nécessité permanente, consolider les services publics une exigence. Ce gouvernement, qui ne jure que par les assurances privées, la rentabilité financière et la diminution du nombre de fonctionnaires, menace directement la qualité historique de nos services publics. Limoger MAM était une nécessité. Restaurer la crédibilité de notre Etat devient une urgence.

1

SOMMAIRE

* PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

* PAGE 2 : RETOUR SUR LA VISITE DU SERVICE PENITENTIAIRE
D'INSERTION ET DE PROBATION

* PAGE 2 : INAUGURATION DE LOGEMENTS À SAINT-FLOVIER

* PAGE 3 : ZOOM SUR...LE PROJET DE LOI INSTITUANT UN DÉFENSEUR
DES DROITS

* PAGE 3 : DÉPENDANCE : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR ABORDER LE
DÉBAT

* PAGE 4 : FÉVRIER 2011... RETOUR EN IMAGES

Marisol Touraine

De Christian Jacob, chef de file des députés UMP, au sujet du séjour de François Fillon en Egypte :

« les règles d'hospitalité entre pays amis, ça existe ! ».

Les conflits d'intérêt aussi...!

LA PERLE
DU MOIS...

RETOUR SUR LA VISITE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP)

Marisol Touraine a visité le SPIP de l'Indre-et-Loire pour juger sur place des moyens et des conditions de travail des agents de ce service. En effet, le monde de la justice a connu une mobilisation sans précédent après la mise en cause par N.Sarkozy des juges nantais dans l'affaire Laëtitia. Cette affaire a relancé le débat sur le suivi judiciaire et la récidive.

Les SPIP ont été créés en 1999 et résultent de la fusion des comités de probation et d'assistance aux libertés (CPAL) et les services socio-éducatifs des établissements pénitentiaires. Leur mission est de suivre les personnes bénéficiant de sursis avec mise à l'épreuve ou restées en liberté à la suite de l'aménagement de leur peine et de préparer le retour à la vie libre des personnes détenues. L'objectif est d'éviter la récidive.

Il existe plus de 100 SPIP sur l'ensemble du territoire. Ce sont 3 000 conseillers qui doivent assurer le suivi de 45 000 détenus et de 170 000 personnes condamnées à une autre peine que l'emprisonnement (+ 39 % en cinq ans). Les mesures de suivi en milieu ouvert ont fortement augmenté (placement sous surveillance électronique, travail d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve...) du fait des multiples lois

sur la récidive et de la forte hausse des peines courtes, donc aménageables.

Le SPIP de Tours situé au Champ Girault est composé de 17 travailleurs sociaux. Lors de cette visite, Marisol Touraine a pu rencontrer le directeur, des conseillers et une psychologue du service. Toute cette équipe est apparue mobilisée et convaincue de la nécessité de son travail mais aussi préoccupée par le manque de moyens. En effet, 1500 personnes (sans compter les personnes incarcérées) ont été suivies en 2010, ce chiffre étant en augmentation de 10% tous les ans. Il arrive par jour une vingtaine de nouveaux dossiers au secrétariat du SPIP. Au total, chaque conseiller doit suivre en moyenne 135 personnes. Il manque donc aujourd'hui 5 postes pour permettre à ce service de mieux fonctionner. Le manque de moyens oblige à classer les dossiers selon leur priorité.

L. A

TEMPS FORTS

Artannes-sur-Indre

Cross de l'école

J. Guéhenno

Rencontre avec le club des Glycines à la MARPA

Draché

Vernissage de l'exposition consacrée à l'abbé Péan

Chambray-lès-Tours

Manifestation de soutien aux salariés d'AEG

Loches

Salon des collégiens

Montbazou

Visite de la maison d'assistantes maternelles

Monts

Réunion ISOPARC

Paris

Visite du stand de la Touraine au salon de l'agriculture

Saint-Flovier

Inauguration de logements

Sorigny

Assemblée générale de l'aéroclub de Touraine

Tours

Visite du service pénitentiaire d'insertion et de probation

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION CONSACRÉE À L'ABBÉ PÉAN

Le 11 février dernier, Marisol Touraine a assisté à Draché au vernissage de l'exposition consacrée à l'abbé Henri Péan, célèbre résistant de la Touraine du Sud et du Poitou. Cette exposition a été préparée par la Maison du souvenir de Maillé, en collaboration avec les communes de Draché, Maillé et La Celle St-Avant. Curé de ces trois paroisses, l'abbé Péan fit franchir la ligne de démarcation à plus de 2000 fugitifs et mena de nombreuses actions contre l'occupant. Il fut arrêté par la gestapo en février 1944 à la Celle-Saint-Avant alors qu'il venait de terminer la messe. Emmené à la prison de Tours, il fut torturé à mort.

L. A

INAUGURATION DE LOGEMENTS À SAINT-FLOVIER

Marisol Touraine a participé à l'inauguration de nouveaux logements et d'une salle d'accueil de jour à Saint-Flovier. Ce projet innovant permet aux personnes âgées de rester dans un milieu familial et bien adapté. La création d'une salle commune, proche des logements, permet aux locataires d'y recevoir leurs proches et aux personnes proches de s'y retrouver, encadrés par des professionnels. Marisol Touraine a salué ce projet comme un véritable modèle qui devrait être appelé à se réaliser dans d'autres communes du département.

J-M. B



ZOOM SUR... LE PROJET DE LOI INSTITUANT UN DÉFENSEUR DES DROITS

Véritable recul pour la défense des droits de l'Homme, le projet de loi instituant un Défenseur des droits fait l'unanimité contre lui ; cela n'a pas empêché la majorité de s'entêter et de le faire adopter.

- **Des pouvoirs concentrés** : cette loi vise à regrouper toutes les instances de protection des droits existantes au sein d'une seule institution, le Défenseur des droits. Le Défenseur des enfants, la commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), le contrôleur général des lieux de privation de liberté et la Halde seront donc supprimés. Non seulement cela induit une baisse des moyens dévolus à chaque institution, et une protection des citoyens de moindre qualité, mais en plus, c'est contraire aux engagements internationaux pris par la France.
- **Une indépendance remise en question** : le Défenseur des droits est nommé par le Président de la République, il désigne ses adjoints sans aucun contrôle. Les membres des collèges spécialisés sont quant à eux nommés par le Président de la République, le Président du Sénat et le Président de l'Assemblée nationale, ce qui n'est pas une garantie de pluralisme politique !
- **Des missions trop disparates** : certaines instances exercent un pouvoir de médiation alors que les autres, comme la CNDS, ont un pouvoir de contrôle qui peut entraîner des sanctions, voire des procédures judiciaires. Par ailleurs, les pouvoirs dévolus à la nouvelle institution sont moindres que ceux des précédentes instances de protection des droits : la CNDS, par exemple, disposait de pouvoirs d'enquête plus importants que ceux du collège qui la remplacera.

Ph. D

DÉPENDANCE : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR ABORDER LE DÉBAT

Le chantier de la dépendance est lancé par le Gouvernement. Prévisions alarmistes à l'appui, il instille déjà l'idée qu'il faudra faire appel aux assurances privées alors que la solidarité collective doit jouer à plein sur cette question. Retour sur les points à savoir concernant la dépendance.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), principale aide pour la dépendance :

- Elle a été créée par la gauche en 2001,
- il s'agit d'une allocation versée à toute personne de plus de 60 ans qui a besoin d'une aide pour accomplir les actes de la vie courante, ou dont l'état nécessite une surveillance régulière,
- son montant est déterminé en fonction du niveau de dépendance de la personne : les GIR, qui vont du plus dépendant, GIR 1, au moins dépendant, GIR 6,
- les conseils généraux financent 72 % de l'APA, l'État 28 % par le biais de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) qui perçoit les recettes de la journée de solidarité ou lundi de pentecôte ; les GIR 5 et 6 sont financés par la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

Ph. D

Quelques chiffres :

- 1 136 000 bénéficiaires de l'APA en 2009 dont 74% de femmes ; 435 000 vivent en établissement et 701 000 à leur domicile .
- Le montant moyen de l'APA s'élève à 494 € à domicile, 461 € en établissement.
- 495 000 intervenants à domicile sont mobilisés pour les plus de 60 ans.
- 670 000 personnes âgées résident dans 100 000 établissements d'hébergement (EHPAD).
- 21 milliards € sont alloués à la prise en charge de la dépendance : 12,9 milliards par l'assurance maladie, 4,2 milliards par les départements, 3 milliards par la CNSA (dont 1,5 pour l'APA)...

Ph. D

LE CHIFFRE DU MOIS

4 C'est le nombre de gouvernements nommés par N. Sarkozy depuis 11 mois... un record d'instabilité ministérielle sous la Vème République. Depuis 2007, seuls deux ministres ont conservé leur poste.

RETOUR EN IMAGES

FÉVRIER 2011 ...



03/02

Inauguration de logements à Saint-Flovier



05/02

Cross de l'école J. Guéhenno à Artannes-sur-Indre



10/02

Manifestation de soutien à l'emploi chez AEG Chambray-lès-Tours



11/02

Cérémonie d'hommage à l'Abbé Péan à Draché



22/02

Table ronde sur la dépendance avec Martine Aubry



23/02

Visite du salon de l'agriculture à Paris

4

LES RENDEZ-VOUS ELECTIONS CANTONALES 20 & 27 MARS

MARS 2011 ...



Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
le samedi de 9h00 à 12h00

Articles de Marisol Touraine sur l'actualité, compte-rendus de ses interventions à l'Assemblée nationale, interviews télévisées et radios, articles de presse des visites dans la circonscription, agenda de la semaine...

Retrouvez toute l'actualité de Marisol Touraine sur le blog :

marisoltouraine.typepad.fr

Si vous souhaitez recevoir la lettre par courriel, merci d'adresser vos coordonnées à :

marisoltouraine@orange.fr

L'ÉQUIPE



Autour de **Marisol TOURAINE** (de gauche à droite) :

Philippe DONNELLY, assistante à Paris,
Christophe LUGNOT, assistant à Montbazoin,
Jean-Marie BEFFARA,
Député suppléant-Conseiller régional,
Ludivine ANTIGNY, assistante à Montbazoin.

Permanences parlementaires :

Montbazoin :

4, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
09h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Mercredi :

14h00 – 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi
de 10 h 00 à 12 h 00